



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 24 MARS.

On lit dans un journal tory (*Le Standard*) : Londres sera extraordinairement animé au printemps prochain. On fait en ce moment des préparatifs au palais de Kensington pour recevoir le Roi et la Reine des Belges, qui ont l'intention d'assister à la célébration de l'anniversaire de la princesse Victoire. S. M. a également envoyé des invitations aux ducs d'Orléans et de Nemours, au prince d'Orange et aux princes ses fils, ainsi qu'au grand-duc Michel de Russie.

Le docteur Bowring s'est rendu dans le Devonshire pour y rétablir sa santé.

Le *Globe* dément ce qu'il avait dit d'une transaction entre la banque d'Angleterre et celle des États-Unis.

Le docteur Lowe prétend avoir fait une découverte importante, dont les savants lui auront une grande obligation. Il paraît, d'après lui, que la langue égyptienne dérive d'un hébreu corrompu, et il appuie son assertion d'un vocabulaire complet.

Nos journaux ont parfois de plaisantes annonces, en voici un échantillon :

Une famille qui vit retirée à la campagne et dont plusieurs membres ont une faible santé demande pour habiter avec elle un médecin qui soit en même temps accoucheur, chirurgien et apothicaire. Il conviendrait qu'il sut coiffer. Il sera chargé de lire chaque jour les prières et devra faire un sermon le dimanche. Il est entendu que de bons appointements sont attachés à ce poste.

FRANCE. — PARIS, 25 MARS.

La commission pour la non-révélation s'est assemblée avant-hier : son travail est très avancé, et le rapport sera lu à la chambre des pairs au plus tard après Pâques. M. Simeon, qui préside cette commission, et qui probablement sera son rapporteur, ne manque pas une séance, et a assisté jeudi à la séance publique. (J. de Paris.)

On dit que le rapport de l'affaire Meunier sera fait à la cour des pairs dans le courant de la semaine prochaine. (Id.)

On annonce qu'Achmet, bey de Constantine, se fortifie dans une petite ville peu éloignée de Constantine, et située sur une montagne à laquelle on n'arrive que par un sentier très-étroit. C'est dans cette position, regardée par les Arabes comme imprenable, que le bey fait conduire ses trésors, ce qui ne l'empêche pas d'organiser en arrière les tribus arabes, de sorte que si l'expédition avait lieu, ce qui est fort douteux, en supposant même Constantine tombée en notre pouvoir, tout ne serait pas encore terminé.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

La *Gazette officielle* d'Onate, du 17, publie le bulletin suivant :

Armée royale. Secrétairerie de campagne de S. A. R.

LA JUIVE, opéra d'HAVELY.

(3^e article.)

La *Juive*, comme on sait, trouvé des détracteurs. Ne pouvant toutefois nier le succès de l'œuvre d'Halevy, on s'est efforcé de rabaisser le mérite de l'auteur. Sans doute, a-t-on dit, le cœur des baveurs produit un grand effet; mais il a été facile au muicien de l'obtenir, ce morceau rappelle un chœur d'*Euriante*; le grand trio du second acte est fort beau; la péroraison en est soudroyante, c'est vrai; mais l'honneur en appartient à un autre opéra, *Richard et Zoraïde*; l'un des plus beaux motifs de l'air d'Eléazar, au quatrième acte, est emprunté à une vieille romance de Grétry. — A la bonne heure. Mais avec un tel système de critique, on rendrait vraiment la musique impossible. Qui oserait écrire de verve? qui oserait se livrer à l'inspiration, si à chaque instant le compositeur devait s'arrêter et chercher dans sa mémoire si telle ou telle phrase, soudainement trouvée, n'a point rapport avec telle autre, déjà employée par quelqu'un de ses innombrables devanciers? Nous le répétons, à ce prix, l'art n'est plus possible. D'ailleurs, les plus grands maîtres n'ont-ils pas eu de ces réminiscences? Si l'on cherchait bien dans Bach et dans Handel, n'y trouverait-on pas l'origine de fort belles choses, redites peut-être par Mozart et Beethoven. Voyez Rossini, l'un des plus beaux génies de la musique moderne, eh bien! les réminiscences fourmillent chez lui. Ainsi dans le magnifique duo de *Guillaume Tell*, ce motif: *oh! Mahilde, n'est-il pas emprunté à l'Auberge de Baginères*; ah! combien je suis émue! L'introduction de *Sémiramide* ne rappelle-t-elle point l'ouverture du *Jeune Henri*? Et dans le même morceau de l'artiste italien, le chant qui suit, exécuté par quatre cors, ne rappelle-t-il point aussi la vieille romance: *cueillons la rose*? L'un des principaux motifs de l'air de Calomnie n'est-il pas emprunté au *Mariage de Figaro* de Mozart? Un autre motif du grand final du *Barbier* n'est-il pas évidemment inspiré par un chant de la *Vestale* de Spontini? enfin le dernier final du même ouvrage n'est-il pas copié des *Quatre Saisons* d'Hayden? Nous pourrions multiplier nos citations et les étendre à d'autres grands musiciens; sans craindre d'épuiser la matière.

On compléterait plutôt les belles de France, Les oliviers croissant au bord de la Durancé.

Ayant appris qu'encouragé par la force peu considérable de la colonne mobile, Saarsfield avait commencé à exécuter son attaque dans la journée d'hier, en s'avançant avec toutes ses forces jusqu'à Irurzun et Echaveri, S. A. ordonna que par une marche forcée à travers les chemins difficiles et couverts de neige les autres corps arrivassent au secours du 8^e bataillon qui seul avait résisté à toutes les forces de l'ennemi et l'avait forcé de passer une nuit terrible en rase campagne entre Echaveri et Irurzun. Il était huit heures du matin, lorsqu'à l'approche de S. A. les rebelles commencèrent leur retraite sur Pamplune, vivement poursuivis par quelques compagnies qui inquiétèrent leur arrière-garde, et firent deux prisonniers. — Quartier-général de Senosiain, le 13 mars 1837.

« Signé Joachim Blia. »

— La correspondance du *Times* contient ce qui suit sur la déroute de la division Evans :

« St. Sébastien, 17 mars.

« On sait à présent, à n'en pas douter (et les Espagnols eux-mêmes en conviennent), que les premiers signes de confusion et de terreur panique se sont montrés dans les régiments espagnols placés à gauche de la ligne, et se sont répandus malheureusement après dans la légion britannique. On assure également que, sur la droite de la ligne, le régiment espagnol portant le n^o 2, troupes légères, recula et se mit en désordre avant d'attendre le premier coup de feu, aussitôt qu'il vit monter sur une colline les deux corps carlistes. Ces derniers encouragés par une retraite aussi honteuse, auraient pu, en gagnant le grand chemin, derrière la Venta, s'emparer des canons qui étaient en position sur cette route, et couper la retraite de la plus grande partie de l'aile droite. Fort heureusement ces pièces étaient protégées par un bataillon d'artillerie de la marine anglaise, au nombre de 400 hommes, commandés par le colonel Owen. Ce beau corps, en voyant la retraite des Espagnols, s'avança en bon ordre, et atteignit un retranchement en avant des pièces. Les carlistes ne l'attendirent pas.

« Parvenus au retranchement, les artilleurs firent halte. Les carlistes, prenant cette manœuvre pour une marque de crainte, reprit le chemin de la colline; mais le feu nourri de notre artillerie ouvrit tellement leurs rangs, qu'ils furent tous à droite. Quand la retraite générale commença, le bataillon de marine se retira lentement par compagnie, et entra en bon ordre à St. Sébastien. Les lanciers de la légion, commandés par le colonel Wakefield, ont déployé un grand sang-froid dans l'une des trois charges qu'ils firent contre l'ennemi; ils retinrent prisonnier le colonel des lanciers carlistes. Cet officier, du nom de Montegua, était du nombre des vingt-sept carlistes pris par le commodore Henry, débarqués à Santander l'année dernière, et pour lesquels l'évêque de Léon s'adressa à lord Palmerston. On cite parmi ceux des officiers qui se sont distingués dans les journées du 15 et du 16 le colonel Fitch, commandant la totalité des lignes de la droite.

Maintenant poursuivons notre examen.

Le troisième acte de la *Juive* n'est pas d'un bout à l'autre comparable aux deux premiers, quoiqu'il contienne cependant de fort belles choses. — Pour arriver plus vite à celles-ci, nous passerons le chœur chanté au lever du rideau : *jour mémorable*, dont la forme nous a paru un peu surannée; ainsi que cet autre chœur : *sonnes claires*, qui n'est guère plus remarquable. Mais nous signalerons en passant, un fort joli air de danse, qui ne le cède pas même à la walse si gracieuse du second acte; c'est l'air qui accompagne la fin du divertissement. — L'empereur se retire et le drame recommence.

Eudoxie s'apprête à décorer la poitrine de son époux de la chaîne que vient de lui remettre Eléazar, quand Rachel s'élançait indignée, et arrache le joyau précieux des mains de la princesse. — Le récit dans cette partie de l'ouvrage est fort beau. Toute la fureur désespérée et jalouse d'une nature italienne, a passé dans les accents de la juive. Ces paroles : *chrétiens, il eut commerce avec une maudite*, respirent la haine et la vengeance; et cependant il y a plus d'énergie encore, et je ne sais quelle grandeur, dans cette terrible apostrophe, que l'amante trahie adresse à Léopold attré : *ne me connais-tu pas?*

Eléazar a cherché un instant à contenir sa fille; mais quand le sort en est jeté, quand celle-ci a formulé son accablante accusation, le courroux du juif éclate à son tour en paroles amères, insultantes; il y a une poignante ironie pour les chrétiens, dans le ton de ces paroles : *eh bien! nobles seigneurs, prêtres et cardinaux*. — Notre moderne mélodée s'est-elle jamais montrée plus éloquent que dans cette scène magnifique? — Et qu'on le remarque, toute cette musique bouillonne d'emportement et de fureur, sans que jamais les formes cessent d'être nobles et belles. Ainsi l'exige la poésie dans les arts, quand ils veulent s'élever jusqu'à l'idéal.

Je sais bien qu'on pourrait dire ici que M. Halevy s'est laissé plus d'une fois inspirer par le souvenir des beaux récits de la *Vestale*; mais nous avons déjà répondu à ce reproche.

Cependant les paroles du juif ont rappelé à Brogni que c'est à lui de punir les coupables. C'est la seconde fois que ce personnage élève la voix. Maintenant ce n'est plus pour envoyer des paroles de paix et

Il est impossible de donner une idée de l'indignation des Anglais qui se trouvent ici. Un grand nombre d'officiers parlent de donner sur-le-champ leur démission, et jurant de ne jamais servir dans l'armée espagnole. Plusieurs sont persuadés qu'on avait préparé ce guet-apens pour la destruction totale du corps du général Evans. Un chapelain qui a été quelque temps prisonnier des carlistes, est parvenu à s'échapper; il nous a assuré ce matin que des renforts de carlistes s'avançaient depuis deux jours, venant de Durango, de Tolosa, d'Irum et de Fontarabie. Ce renfort est au moins de 8,000 hommes. Si Espartero et Saarsfield ont eu la perfidie d'exposer le général Evans et sa légion au choc de toutes les forces carlistes réunies, il n'est point de supplice assez grand pour leur faire expier une telle infamie.

— On lit dans le *Morning Chronicle*, du 23 mars, les réflexions suivantes sur l'affaire d'Hernaui :

« La guerre paraît rester fidèle au principe qui l'a dirigée dès le début. La partie belligérante qui prend l'offensive a toujours lieu de s'en repentir, et celle qui reste sur la défensive conserve l'avantage. Cependant, le général Evans et ses troupes ont fait leur devoir, il n'y a pas de quoi s'étonner si quelques régiments ont manqué de fermeté, en voyant survenir des bataillons ennemis qu'ils croyaient engagés au loin contre Saarsfield; quant à la retraite, elle était inévitable dès l'instant où l'on avait laissé le principal corps d'armée carliste tomber sur la colonne d'Evans. La prise d'Hernaui en présence d'une armée beaucoup plus nombreuse était impossible; tout ce qu'avait à faire alors le général Evans, c'était d'opérer sa retraite dans le meilleur ordre possible; il l'a fait sans perdre un canon, sans abandonner un homme, et en conservant la position d'Ametzagana. L'honneur de l'armée et du général est donc intact. Mais que dire d'Espartero et de Saarsfield, d'Espartero surtout, payé et soutenu par les citoyens de Bilbao pour marcher contre les carlistes? Un seul habitant lui avait donné 1,000 réaux, et cependant Espartero n'avait pas un bataillon devant lui, n'a pas osé traverser la rivière qui forme la frontière du Guipuscoa. Espartero, à la tête de 20,000 hommes, n'a rien fait; il a trompé Evans, il l'a trahi. Saarsfield, au moins, avait plus d'obstacles à surmonter, et il avait moitié moins de forces : il ne pouvait pas plus qu'Evans faire face avec 10,000 hommes à la principale armée des carlistes concentrés autour de Lecumberri; c'était à Espartero de se montrer et de faciliter ainsi les opérations d'Evans et de Saarsfield. »

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 27 MARS.

La reine des Français est arrivée ce soir, avec les deux jeunes princesses.

— M. Ch. de Brouckère, directeur de la banque de Belgique, est parti hier au soir pour Paris. C'est après demain

de miséricorde, comme alors qu'il a sauvé Eléazar et sa fille du courroux populaire, ce sont les accents graves, solennels, terribles de la religion outragée. Les malédictions de Brogni produisent d'ordinaire beaucoup d'effet; elles se distinguent par une majesté et une énergie qui imposent, mais nous n'avons pu juger ici de tout leur mérite. Ailleurs, nous dirons pourquoi.

Le chœur qui suit couronne dignement cette scène. Brogni vient de lancer les foudres de l'église sur les trois coupables. Parmi eux se trouve un prince de l'empire, qui tombe tout à coup du faite des honneurs; cette péripétie inattendue, l'horreur du crime dont s'est souillé Léopold, l'épouvantable châtement qui va le frapper; tout cela a glacé la foule de terreur, un frisson d'effroi la parcourt tout entière, et elle répète d'un ton plus bas, et en frémissant quelques-unes des paroles du pontife irrité : *sur eux anathème, sur eux anathème*. — Ce chœur est admirable de pensée et d'harmonie.

Au quatrième acte, nous assistons d'abord à l'entrevue d'Eudoxie et de Rachel. La chrétienne vient intercéder auprès de la juive en faveur de Léopold. Ses prières sont d'abord repoussées avec une sorte de haine et de dédain; mais les accents persuasifs de la princesse touchent enfin le cœur de Rachel, et la fille d'Eléazar promet de détourner le coup qui menace un coupable si cher encore à toutes les deux. La musique de ce duo est fort distinguée. Le caractère et les sentiments divers qui animent les deux interlocuteurs, la dégradation de la colère de Rachel sont parfaitement sentis et exprimés. Ce motif que chante Eudoxie : *Ah! que ma voix plaintive, etc.*, est trempé de larmes.

Ce qui suit n'est pas moins remarquable. Rachel est devant le cardinal. Il semble que la voix du sang s'élève instinctivement chez Brogni en faveur de sa fille, il lui fait entendre des paroles compatissantes; mais la juive, calme et résignée, se prépare à comparaître devant les juges. Alors le chef du concile se résout à interroger encore une fois Eléazar.

Ici une haute inspiration a présidé à la création de l'artiste, et nous ne craignons pas de le dire, dans le beau duo qui va nous occuper, M. Halevy s'est placé à côté des plus grands maîtres. Écoutez d'abord les paroles de Brogni, elles sont pleines de calme et d'onction;

29 qu'à lieu chez MM. de Rothschild, frères, la souscription pour mille actions de la Société des Actions Réunies.

— Ce matin, de 6 à 9 heures, il tombait une neige tellement abondante, que l'on devait se croire au milieu de l'hiver, il y avait des flecons d'une grosseur vraiment extraordinaire.

On lit ce qui suit dans l'Indépendant sur la crise commerciale qui, dans ce moment, afflige la France :

Lorsque les premiers symptômes de la crise s'annoncèrent, en septembre dernier, des écrivains s'évertuèrent à prédire que la Belgique et l'Angleterre en étaient surtout menacées, parce que là il y avait eu exagération dans les entreprises par actions, et que le marché s'y trouvait surchargé de valeurs de toute espèce. Quant à la France, il semblait qu'elle y dût rester étrangère. Comment se fait-il qu'aujourd'hui ce soit la France qui en paraisse la plus gravement affectée ? A Lyon, à Paris et à St. Etienne, malgré tous les efforts du gouvernement et de la liste civile, on nous montre par milliers des ouvriers sans ouvrage.

A Rouen et à Mulhouse, les prix des étoffes rappellent par leur avilissement l'époque désastreuse de 1830. A Elbeuf, il se fait des pertes énormes sur les laines et les draps. Au Havre, les entrepôts et les magasins sont engorgés. Enfin les demandes de remboursements aux caisses d'épargne, dépassent de beaucoup les versements nouveaux. La caisse d'épargne de Paris, par exemple, a reçu le dimanche 12 et le lundi 20 mars la somme de 337,507 fr. elle a remboursé 1,475,000 francs. Depuis plusieurs semaines déjà, ce mouvement qui indique de la pénurie dans les classes laborieuses, est commencé. A Strasbourg, nous voyons en regard de 6 à 8,000 francs de versements effectués par semaine, des remboursements de 34,000, de 32,000, et en dernier lieu de 59,000 francs. Comment, après tout ce que nous avons lu de rassurant sur la situation industrielle de la France, expliquer d'aussi tristes résultats ?

Nous poserons un premier fait, c'est que la politique n'y est pour rien. La politique de la France en 1837, ressemble trop à la politique de la France en 1835 et 1836, ces deux années d'une prospérité inouïe, pour que l'on puisse y trouver la cause de deux effets aussi différents. La crise ne peut s'expliquer que par des causes purement commerciales, sur lesquelles nous ne voulons pas nous appesantir, voulant nous borner, pour le moment à l'examen de la différence de situation que chacun peut remarquer entre la Belgique et la France.

Cette différence nous paraît devoir trouver son explication la plus naturelle, d'abord dans la nature des objets sur lesquels s'exerce l'industrie française et la nôtre, ensuite dans les ressources financières avec lesquelles l'une et l'autre industrie s'exploitent. Quelles sont les branches de production principalement atteintes par la crise en France ? A Lyon et à Saint-Etienne, c'est la fabrication des soies ; à Paris, c'est ce que l'on connaît dans toutes les parties du monde, sous le titre de commerce d'articles de Paris, à Mulhouse et à Rouen, c'est la fabrication des toiles de coton et des étoffes imprimées. Pourtant dans le principe le commerce des métaux paraissait presque seul compromis, et cela, disait-on, parce que c'était surtout cette production qui avait pris l'essor le plus actif, et reçu de la spéculation une impulsion dangereuse.

Aujourd'hui, nos informations nous apprennent que le commerce des métaux, en France, est celui là qui fait mille leur contenance. Nous voyons en même temps qu'en Belgique, les projets de construction de hauts-fourneaux ne se ralentissent pas, que la société des hauts fourneaux du Borinage, qui se forme, va encore augmenter le nombre de ces entreprises ; que les actions de toutes les sociétés continuent à être recherchées. Evidemment donc, il doit y avoir quelque chose de moins précaire dans le travail des métaux et dans l'exploitation de la houille, que dans le commerce des soies et dans celui des articles de Paris. Les écrivains français qui, il y a six mois, voyaient déjà la crise peser de tout son poids sur la Belgique et passer sur la France

elles contrastent déjà avec la véhémence du juif, plein de haine et de fanatisme. Mais bientôt attaqué dans sa croyance, par un mot de Brogni, il s'exalte plus encore ; il exhume avec orgueil le souvenir des jours de gloire du peuple élu de Dieu ; les triomphes des Machabées, et il appelle lui-même le martyr. Ses accents révérent alors un caractère d'enthousiasme, d'animation et de grandeur vraiment inexprimables. Nous signalerons surtout à l'attention le passage qui commence par ce vers : *Dans vos mains le fer brille*, passage admirable de verve et de mélodie. — La scène s'assombrit, et la musique prend une couleur plus dramatique à partir de ces paroles de Brogni : *Ainsi tu veux mourir ?* La réponse du juif révèle au cardinal que sa fille vit, et que, lui, Eléazar, connaît seul ses destinées. Le prêtre tout puissant, tombe aux genoux du fils d'Israël, et la propre romaine traîne dans la poussière aux pieds dédaigneux du juif. Rien ne saurait rendre la superbe et l'éloquence des mépris qu'exprime Eléazar quand il dit : *Eh ! de quel droit viens-tu, toi, que la haine anime, etc.* L'effet de ce morceau est encore relevé par la magnificence de l'instrumentation. — Par malheur les forces de M. Richelme, qui dans tout ce qui précède a été terrible et insaisissable, nous semblent le trahir quelquefois dans ce récit.

Nous avons déjà exprimé notre opinion sur le bel air que chante Eléazar à la fin du quatrième acte : *Helas ! quand du seigneur la grâce autélarre*, mélange heureux de sensibilité et d'énergie. Depuis, nous avons entendu plusieurs fois ce morceau, et l'impression qu'il a produite est devenue plus vive encore.

La catastrophe va s'accomplir. Le rideau se lève au cinquième acte sur les apprêts du supplice du juif et de Rachel. Le peuple attend avec impatience la présence des victimes. On a voulu trouver dans le premier chœur *plaisir ivresse*, l'expression de la joie féroce d'une de ces populations fanatisées du moyen âge. Nous n'avons pu découvrir ce mérite dans cette partie de l'ouvrage. Mais ce qui suit est fort remarquable, les phrases du récit que disent Eléazar et Rachel sont toutes également touchantes, et belles. — Le chant : *Au pécheur soyez propice*, qui se fait entendre quelques instants avant l'agonie est simple et lamentable, il motive parfaitement ces mots de Rachel : *Moi*

sans l'atteindre, avaient oublié cette vérité, que le ralentissement de la production est surtout funeste aux industries de mode et de luxe.

DEUXIÈME BULLETIN.

Laeken, 25 mars 1837, à 10 heures du matin. La reine a passé une assez bonne nuit ; S. M. a dormi pendant quelques heures.

Le prince nouveau-né est dans un état satisfaisant.

MOREAU, RIEKEN, d^r. LEBEAU, SOMMER.

Bruxelles, 27 mars, (Trois heures). — Peu de monde, et nous pourrions dire point d'affaires à la bourse. La fête a retenu une partie des spéculateurs, les présents se sont beaucoup occupés du changement du ministère français, annoncé comme très prochain, par toutes les correspondances de Paris arrivées hier. Le cours de la dette active (Ardoins) est resté à 21 1/2. Société générale émission de Paris 1560 P.; Actions réunies 101 7/8 A.

AVIS. — Le public est prévenu que le mercredi 29 mars 1837, à midi, il sera procédé publiquement en l'hôtel du ministère des finances, rue de la Loi, conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 5 juillet 1836, n° 331, à l'annulation des obligations de l'emprunt de 30 millions de francs, rachetées pour l'amortissement du semestre échu le 1^{er} janvier 1837.

Bruxelles, le 25 mars 1837.

Le ministre des finances,

F. D'HAUT.

Anvers, deux heures. Point de cote officielle à cause du jour de fête. Ardoins ouvert 21 1/2. Le brouillard a empêché de recevoir les prix suivants s'il y en a eu.

Londres, 23 mars. Aujourd'hui fête à la bourse à cause du vendredi saint. Nous sommes sans nouvelles d'Espagne. Dans les cafés voisins de la bourse où se réunissent les spéculateurs, on faisait la dette active espagnole à 21 1/2.

LIEGE, LE 25 MARS.

DE LA PRESSE.

(1^{er} article.)

La presse périodique présentait chez nous un assez remarquable spectacle, avant la révolution de 1830. Les hommes qui s'en étaient constitués les organes avaient un but bien déterminé. Ils voulaient soustraire la Belgique à l'exploitation de la Hollande et transférer au midi la prépondérance exercée par le nord. Ils savaient où ils marchaient. Ils connaissaient aussi leurs ennemis et n'ignoraient pas que c'était surtout par l'arme du raisonnement qu'il fallait les combattre. Aussi s'abstinrent-ils, en général, de cette guerre d'injures et d'outrages, que depuis 1830, les ennemis de notre indépendance ont faite aux institutions nouvelles que la Belgique s'est donnée. De la leur force et leur puissance. Ce n'était pas dans un intérêt de parti ou de caste qu'ils écrivaient. Leur plume aussi consciencieuse que mâle n'obéissait qu'aux inspirations de la patrie. Tous avaient une conviction profonde de la bonté de la cause qu'ils défendaient. Aussi leur parole faisait elle autorité, et trouvait-elle, jusque dans les rangs même de leurs adversaires, écho et sympathie.

Cette influence se fit sentir assez longtemps encore après la victoire. Elle dura jusque vers le milieu de 1831 époque où le pays, fatigué des agitations de sa lutte, chercha un peu de repos à l'ombre du nouvel édifice qui venait d'être élevé. Alors il se forma un parti belliqueux et un parti pacifique. L'un voulait poursuivre, l'épée à la main, les conquêtes de la révolution ; l'autre prétendait qu'il fallait avant tout consolider, par la voie des négociations diplomatiques, l'état naissant, et dissiper les frayeurs qu'avait fait naître l'expulsion du roi Guillaume. Une polémique acharnée s'établit. La liberté de la presse dégénéra trop souvent en licence furibonde. Tout ce que la haine et la calomnie pouvait inventer de plus infâme était chaque jour jeté en pâture au public, qui heureusement ne tarda pas à se révolter contre un pareil scandale. Le dégoût fit place à l'indifférence. La plupart des honnêtes gens se retirèrent de l'arène, et un beau jour, la presse de chaque parti, en dénombrant ses lecteurs, s'aperçut qu'elle allait expirer d'impuissance au milieu de ses excès. Alors il se fit comme une grande halte. On s'interrogea mutuellement sur ces désertions imprévues. Les uns accu-

pers j'ai peur, paroles empreintes d'une terreur si profonde et si vraie qu'elles font d'ordinaire frissonner l'auditoire.

Nous croyons avoir enfin complété notre inventaire des principaux morceaux que renferme la partition de la Juive. Comme nous l'avons dit en commençant, la critique a émis des opinions diverses sur l'incontestable mérite de cet ouvrage. Quant à nous, heureux de pouvoir nous appuyer de plusieurs autorités, et surtout de l'autorité du succès, nous dirons que l'opéra d'Halevy, nous paraît une œuvre imposante dans son ensemble, admirable dans la plupart de ses détails, et qui fait le plus grand honneur à l'école française (1).

Il nous reste maintenant à payer à nos artistes le tribut d'éloges qu'ils méritent. M. Richelme, chargé du rôle du juif, s'y montre chanteur dramatique, plein d'intelligence et de verve. Il a fort bien reproduit le caractère d'Eléazar, tout à la fois avare, fanatique, implacable dans ses haines, et cependant plein de tendresse pour sa fille adoptive. M. Richelme déploie beaucoup de talent dans la dernière scène du 5^e acte ; il est difficile, pensons nous, d'être plus pathétique. Quelques parties de son rôle sont notées un peu haut pour la voix de notre ténor ; mais l'habileté de l'artiste triomphe souvent avec bonheur de cet écueil.

M. Bouchy, chanteur correct, n'a point encore toute la puissance de voix nécessaire pour rendre la musique qu'Halevy a destinée au cardinal Brogni. Notre basse taille a aussi donné à ce rôle une couleur constamment noble et digne ; mais la verve, la passion disparaissent tout à fait dans cette manière de concevoir le personnage de Brogni. Aussi produit-il peu d'effet sur notre scène.

Nous devons dire cependant qu'hier M. Bouchy nous a satisfait davantage.

M. Léon Chapelle est un acteur intelligent ; mais l'intelligence ne saurait tenir lieu des moyens de voix, qui font chez lui tout à fait défaut.

Mme. Vadé, qui a succédé à Mlle. Dominique, est une très belle princesse, et elle nous a restitué les beautés de chant que renferme le rôle d'Eudoxie. Elle a fort bien dit, au second acte, le motif si élégant :

(1) La Juive est jouée avec succès sur la plupart des théâtres de l'Allemagne.

sèrent leur pays de lâcheté, parce qu'il ne voulait plus prêter l'oreille à leurs déclamations ; les autres subirent en silence leur abandon et cherchèrent longuement à reconnaître, mais en vain, dans quelle direction soufflait le vent de l'opinion publique. Ils ne trouvèrent autour d'eux que calme et solitude.

Débarassée de prétendus guides dont elle ne voulait point, la nation se replia sur elle-même, et après quelques douloureux efforts, elle sortit de sa torpeur, et fixa un regard d'espérance et de joie sur les richesses de son sol. Bientôt un cri immense s'éleva : *Industrie, Arts, Sciences, réveillez-vous ! Venez réparer nos forces et calmer nos haines. Plus de lutte ! Plus de guerre. Que la Belgique, après avoir reconquis son indépendance, ressaisisse également le sceptre de sa puissance antique, et rende les peuples voisins jaloux de sa prospérité.* Ces paroles furent comprises. On s'appliqua avec ardeur à cicatriser les plaies et à rallier autour d'un drapeau pacifique toutes les intelligences et tous les bras. Mais la presse, au lieu de donner l'impulsion la reçut de la nation, et se contenta du rôle secondaire de vulgariser les découvertes nouvelles.

Quelques-uns de ses organes refusèrent même de s'associer au mouvement général. Ils ne voyaient de bonheur pour le peuple belge que dans l'adoption d'un mythe gouvernemental que le plus grand nombre ne comprenait pas. Ils combattaient pour des théories dont l'application était regardée comme chimérique, et malgré les démentis nombreux qu'ils recevaient des événements, ils ne se laissaient point de poursuivre le but de leurs vœux. Mais tout ce qui contrarie le véritable progrès ne saurait subsister long-temps. Quand les plus ignorants se levèrent pour imposer la loi aux plus éclairés, une réaction complète se manifesta contre les idées ultra-démocratiques, et la presse qui les avait propagées tomba et disparut.

Aujourd'hui, les discussions exclusivement politiques ont perdu grandement de leur intérêt. Elles fatiguent. Les débats même les plus animés, à la tribune nationale, n'excitent plus que la curiosité. On demande de bonnes lois, et non de beaux discours. Le plus beau triomphe parlementaire a moins de retentissement que la nouvelle de l'ouverture d'une section du chemin de fer. La presse, dans l'intérêt de son influence, peut se plaindre de cette disposition des esprits. Mais si elle veut continuer à vivre et à prospérer, il faut qu'elle cherche à le développer. Son rôle est de suivre le mouvement, car elle ne peut point aspirer à le devancer. La machine à vapeur est plus puissante qu'elle. Cependant elle éprouve une nouvelle répugnance à obéir à une loi qu'elle n'a point faite. Elle veut trop souvent ramener les esprits dans le cercle de son ancienne polémique. Elle s'irrite même parfois des obstacles qu'elle rencontre dans ce retour vers le passé, et alors la colère s'exhale quelquefois en déclamations. De là cet affaiblissement graduel de sa puissance que l'on remarque partout ; car nous ne parlons point ici spécialement de notre pays.

D'un autre côté, l'abus de la liberté ne lui a pas été moins funeste. Quelques-uns de ses organes se sont plu à poursuivre avec un cynisme acharnement tout ce qui devrait être respecté ; aussi ont-ils fait perdre à la presse une partie de sa puissance. La calomnie, maintenant encore, peut marcher tête levée, et l'homme le plus intègre et le plus irréprochable craint de traduire un calomniateur devant les tribunaux. Quel remède opposer à ce mal ? Faire des lois contre la presse ? non. Elles pourraient se transformer en instruments de despotisme entre les mains d'un parti. C'est à la presse honnête, modérée et impartiale à combattre les excès de la presse immorale. L'appui qu'elle trouverait dans la nation lui rendrait une partie de l'influence qu'elle a perdue et pourrait lui préparer encore des destinées brillantes.

S'il faut en croire plusieurs journaux français, le ministère pour signaler son règne d'une manière qui satisfasse l'opinion publique, s'occupe activement de l'établissement

ah ! dans mon ame ; et elle a chanté avec sensibilité sa partie de duo au 4^{me} acte ; mais cette artiste devrait chercher à perfectionner encore son accentuation ; on ne comprend pas toujours les paroles qu'elle prononce. C'est là un conseil que nous nous permettrons de donner aussi à notre prima dona.

Mme St. Ange a développé, dans le rôle de Rachel, une puissance dramatique qu'on ne lui soupçonnait pas. Elle dit avec un entraînement énergique plusieurs parties de son rôle, et d'autres avec une grâce charmante. Nous avons déjà parlé de l'effet qu'elle produisait dans le trio final du second acte ; et elle en produit plus encore dans le récit qui se termine par ces terribles paroles : *ne me connais-tu pas ?* Mais son véritable triomphe nous paraît être dans la dernière scène. Là elle ne dit pas un mot qui ne soit empreint d'une sensibilité profonde et qui ne serre le cœur. Nous signalerons surtout son dialogue avec Eléazar, après les mots *j'ai peur*. — Cependant Rachel s'exhale à l'idée du martyr, qui moi chrétienne, non, non ! Et elle marche un instant d'un pas assuré vers le bucheur ; puis sa nature de faible femme pâtit à mesure qu'elle s'approche de l'instrument du supplice, et quand elle est sur le bord de la cuve, elle n'a plus la force de se soutenir, ce sont les bourreaux qui l'aident à monter les derniers degrés... On n'est pas mieux inspiré que la représentation d'hier Mad. St. Ange nous a paru chanter à force ses moyens. C'est un tort.

Les chœurs ont acquis plus d'aplomb et d'ensemble encore qu'aux premières représentations. On ne saurait trop louer notre directeur d'orchestre M. Ferdinand, dont l'habileté a tant contribué au succès de la Juive.

Le bruit d'une grande nouvelle théâtrale circule depuis quelques jours. On dit que M. Sansé est en négociations avec Nowrit, qui avant de quitter le théâtre se propose de venir jouer à Bruxelles. Si les propositions de M. Sansé sont adoptées, le grand acteur, le Talma de la scène lyrique viendrait ici remplir, dans une ou deux représentations, le rôle d'Eléazar. — Nous donnons toutefois cette nouvelle comme un simple *on dit*.

* Nous lisons, dans un journal de cette ville, que nous aurons incessamment les débuts d'une seconde Guizon, Mlle. Clémence.

du chemin de fer de Paris à Bruxelles. Voici ce que nous lisons à cet égard dans le *Courrier Français* :

On assure que M. Duchâtel, un peu honteux de la stérilité de son ministère, prend décidément à cœur l'affaire du chemin de Bruxelles. M. de Meesa a été mandaté à Paris pour arrêter, de concert avec l'administration, les bases définitives du projet. Le ministre veut, dit-on, proposer aux chambres d'autoriser l'état à intervenir, soit par une subvention, soit en garantissant un minimum d'intérêt, au choix de la compagnie. M. Duchâtel affirme que le projet sera présenté et la concession accordée pendant cette session. Nous le désirons sans l'espérer. Il y a dans l'organisation des bureaux, et surtout dans celle des ponts et chaussées, une force d'inertie qui paralyse les résolutions du pouvoir supérieur. M. Duchâtel ne nous a pas appris d'ailleurs à compter sur la force de sa volonté.

« S'il a, comme nous le croyons, de bonnes intentions, il semble n'avoir ni persévérance de caractère ni décision. Il obéit à tout le monde, se laissant mener tantôt par la cour, tantôt par M. Martin (du Nord), organe des résistances bureaucratiques, et tantôt par les préjugés de M. Guizot. Porté par conviction pour la conversion des rentes 5 0/0, il diffère et ajourne indéfiniment la mesure, parce qu'elle n'est pas dans le programme doctrinaire. Ne s'est-il pas encore oublié jusqu'à proposer de donner quittance à la liste civile de près de quatre millions qu'elle devait au trésor, et que M. Humann n'eût jamais consenti à abandonner? Tous ces précédents autorisent bien la défiance avec laquelle nous accueillons la nouvelle d'une conclusion dans l'affaire si longtemps ajournée du chemin de fer de Bruxelles à Paris. »

— On lit ce qui suit dans un journal de cette ville :

La famille de M. le major Kessels a fait samedi, matin, comme nous l'avons annoncé, abjuration de ses anciennes croyances religieuses. La cérémonie du baptême a été faite solennellement par M. l'évêque. Les sept parrains et marraines étoient :

M. et Mme. le comte et la comtesse d'Oultremont;
M. et Mme. de Sauvage Vercourt;
Le chevalier de Loois de Trixhe et son épouse;
Le baron d'Hoggworst fils et Mlle. la comtesse d'Oultremont;
M. et Mme. de Sauvage-Keppenne;
Le baron et la baronne de Potesta;
Le chevalier de Donéa et Mlle. de Loois de Trixhe.

— Une grande question d'enseignement a été traitée dans la chambre des députés à Paris. Il s'agit de la prémiéne des langues vivantes sur les langues anciennes et des sciences sur la littérature.

— On écrit de Londres : On remarquait vendredi dernier, une singulière anomalie dans les rues. Des marchands criaient des asperges pendant que la neige tombait en abondance.

— *L'Indépendant et l'Observateur belge*, ne nous sont point parvenus aujourd'hui.

— On trouve dans la brochure du maréchal Clauzel le passage suivant :

« J'ai commandé l'Illyrie, j'ai gouverné Raguse, j'ai été général en chef en Espagne et en Portugal, ces deux pays où se cache la source de tant de fortunes. En 1831, j'ai eu un million de fonds secrets à ma disposition, et j'ai rendu 900,000 mille francs au trésor. Dans cette même expédition de Constantine, sur laquelle vous savez tant de choses, j'avais 50,000 francs de fonds secrets; j'en ai rendu encore près de la moitié au trésor. Je l'ai dit déjà, et je l'explique ici plus complètement, il m'a été offert de négocier l'abandon d'Alger, moyennant la somme de 100 millions pour la France, et de 5 millions pour moi. »

— Une lettre de Bordeaux nous apprend plus de 80 mai-sons de cette ville ont failli, une d'elles se trouve en déficit de 2,800,000 francs; la crise commerciale est effrayante en France et en Angleterre. Nous sommes heureux qu'elle ne se fasse pas sentir en Belgique. Anvers seul a souffert dans son commerce de fonds. (C. Belge)

— Les journaux hollandais, date du jour, et les journaux anglais du 21 et du 23 sont sans nouvelles politiques intéressantes. Le froid est si vil à Amsterdam que des le 24 on voyait des jeunes gens courir à patins sur les eaux aux environs de la ville. La neige y tombait aussi en si grande abondance qu'on pouvait se promettre l'amusement de la course des traîneaux.

— On écrit de Bruxelles :

« Un bruit étrange a été répandu vendredi soir. Le roi des Français aurait été assassiné avec un de ses fils. Heureusement les nouvelles du lendemain ont bientôt démenti cette sinistre rumeur. La police cherche à découvrir les propagateurs de cette fausse nouvelle. Un individu a été arrêté hier et écroué aux Petits-Carmes, soupçonné d'avoir répandu ce bruit. »

Les travaux de maçonnerie du monument à élever à la mémoire du général Belliard ont été repris depuis quelques jours. Un puits de 60 pieds avait été creusé pour en jeter les fondemens.

— Nous apprenons que S. A. R. madame Adélaïde d'Orléans doit être marraine du prince nouveau né. S. A. R. a dû partir de Paris hier soir à huit heures et arrivera sans doute cette après midi à Bruxelles.

— M. D'acqz, dans le conseil communal de Bruxelles, ainsi que plusieurs journaux, ont commis une erreur en disant que MM. Dubus et Damortier, quoique représentants, ont voté dans le conseil communal de Tournay, contre le projet d'adresser à la représentation nationale une pétition pour la réforme électorale. C'est une erreur. Ces messieurs ne font point partie du conseil communal de Tournay, mais bien leurs frères MM. Edmond Dubus et Louis Damortier. (Union.)

— Une souscription a été ouverte à Paris en faveur des ouvriers de Lyon; elle dépasse déjà 15,000 fr. A Londres il en a été pareillement ouvert une pour secourir les ouvriers en soieries de Spitalfields.

— Les actions du chemin de fer de Nuremberg à Furth, au capital nominal de 100 florins, sont aujourd'hui recherchées

au prix de 386; on offre 24 florins pour le coupon du prochain dividende.

— Nous lisons dans un journal anglais : Une personne a découvert le moyen de rendre imperméable toute espèce de cuir, sans l'aide du caoutchouc : un échantillon de cette invention a été donné à l'aide d'un panier de cuir dans lequel on avait mis de l'eau de neige, six semaines auparavant; ce panier a été conservé pendant tout ce temps dans une place chaude et le cuir en était aussi souple que celui dont les brasseurs se servent pour leurs entonnoirs; cette composition, de nature végétale, est absorbée par le cuir, quand il est exposé à la chaleur.

— On écrit de Vienne, 10 mars :

« Non seulement le chemin de fer de Venise à Milan a obtenu l'approbation supérieure, mais toutes les actions sont déjà enlevées en ce moment. Il se dirigera depuis l'île sur laquelle est construit le principal bâtiment de la douane, au moyen d'arcades, vers la terre ferme qui entoure la ville aux lacunes. On compte que la durée du trajet jusqu'à Milan sera de six heures. »

EMPRUNT DE TRENTÉ MILLIONS. — Tirage.

AVIS. — Le public est prévenu que le mercredi 29 mars 1837, à midi, il sera procédé publiquement, en l'hôtel du ministère des finances, rue de la Loi, conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 5 juillet 1836, n° 331, à l'annulation des obligations de l'emprunt de 30 millions de francs, rachetées pour l'amortissement du semestre échu le 1^{er} janvier 1837.

Les journaux de Valenciennes publient sur le sirop de pointes d'asperges de M. Johnson (1), la lettre suivante, avec prière de lui donner de la publicité :

Monsieur,
C'est avec la plus vive satisfaction que je me plais à rendre justice aux vertus spécifiques de pointes d'asperges de Johnson. Je viens de l'employer chez un enfant de cette ville, atteint d'une hydrocécie générale leucopégmatisée, avec les symptômes les plus alarmants : l'effet de ce médicament a été tellement prompt que, trente heures après son administration, la guérison était assurée; ayant également prescrit avec un succès complet contre la toux consécutive de la grippe et même dans les cas graves, je m'empresse de reconnaître publiquement que son heureuse découverte est un bienfait pour l'humanité. — Agrérez, etc.

Le chirurgien en chef de l'hôpital militaire,
Guillemard, Dr. Méd.
Valenciennes, 8 mars 1837.

(1) A Liège, chez Jannié, pharmacien.

ÉTAT CIVIL DE LIEGE, DU 25 MARS

Décès : 2 garçons, 2 filles, 2 hommes, 3 femmes, savoir : Jean François Libert, âgé de 72 ans, prêtre, rue Bonne Fortune. — Jean Joseph Tondelier, âgé de 33 ans, ramoneur, sur la Fontaine, célibataire. — Adélaïde Guertault, âgée de 74 ans, sans profession, rue devant les Carmes, épouse de Pierre François Pierry. — Elisabeth Gérard, âgée de 72 ans, hotteuse, rue Ste-Walburge, veuve de Jean Remy. — Marie Degueé, âgée de 44 ans, sans profession, rue Pierceuse, épouse de Jn. Hub Galopin.

Du 27. — Naissances : 5 garçons, 6 filles.

Décès : 1 garçon, 3 filles, 3 hommes, 6 femmes, savoir : E. J. Clavier, âgé de 68 ans, cultivateur, faubourg St. Gilles, veuf de M. J. Scheter. — A. Job, âgé de 54 ans, bourgeois, rue Entre deux Ponts, époux de M. J. Lenoir. — G. Jolly, âgé de 21 ans, soldat au 5^{me} régiment de ligne. — J. C. Gohy, âgé de 86 ans, journalière, rue du Vert Bois, veuve de F. Soumagne. — M. C. Scotte, âgée de 74 ans, journalière, rue du Ver-Bois, veuve de G. Harzé. — M. Bormerson, âgée de 73 ans, sans profession, rue du Vert-Bois, veuve de J. A. Goffin. — M. C. Grenade, âgée de 73 ans, propriétaire, Mont St. Martin, veuve en 2^{me} noces de A. Hauben. — G. Louis, âgée de 73 ans, journalière, sur la Fontaine, veuve de J. Delège. — M. E. T. Poitiers, âgée de 54 ans, rentière, rue Sœurs de Hasque.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui mardi 28 mars, 3^{me} début de M. Emile, LA FIANCÉE, opéra comique. — L'ARTISTE EN HERBE, vaudeville. — M. Jules Pierson, âgé de 6 ans, remplira quatre rôles différents. — UNE DAME DE L'EMPIRE, vaudeville.

Mercredi 29, abonnement courant, la septième représentation de la JUIVE, grand opéra.

Au 4^{or} jour, au bénéfice de Mme Stévens, la reprise du SERMENT, opéra, la BELLE ESCALLIÈRE, vaudeville.

L'administration ayant appris que l'on faisait circuler des bruits malveillants, au sujet de l'emploi que doit tenir M. Emile dans la troupe de 1837 à 1838, croit devoir informer MM. les abonnés que dans le cas où cet artiste serait agréé par eux, il n'est destiné qu'à jouer les rôles de jeune 1^{er} ténor, et que la qualification de *fort ténor au besoin* n'est qu'accessoire, mais indispensable pour qu'en cas de maladie, cet artiste puisse secourir l'administration, en remplaçant momentanément son chef d'emploi. La direction, ne voulant laisser aucun doute à MM. les abonnés, leur donne ici l'assurance formelle qu'elle engagera un fort premier ténor, digne de leur être présenté.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES chez TART, derr. l'Hôtel de Ville.

HUITRES ANGLAISES chez PARFONDRY, derrière l'Hôtel de Ville.

Le docteur TALMA, chirurgien-dentiste de LL. MM., sera à Liège le 4 avril prochain. — HOTEL D'ANGLETERRE.

MAGASIN PLACE-VERTE, No 780.

M^{me} E. SOMMER a l'honneur d'informer le public que ses magasins sont assortis de QUELQUES MILLE AUNES MOUSSELINE LAINE et CACHEMIRE en dessins les plus nouveaux; SOIRIES EN TOUS GENRES; SCHALS INDOUX et CACHEMIRE LES PLUS RICHES; QUELQUES MILLE SCHALS BROCHÉS A TOUS PRIX; SCHALS MOUSSELINE LAINE et THIBETS; ÉCHARPES, COLLIERS, FOULARDS, CRAVATES EN GRANDES QUANTITÉS. Quelques centaines pièces de Coton à tous prix; idem, bingalines et cotonnettes; grand assortiment de bonnettes; quelques mille paires gants de soie, depuis fr. 1-25, etc., etc.

On trouve chez elle le plus grand choix et les prix les plus avantageux.

Ayant constamment une personne de sa maison sur la place de Paris, pour les achats, elle est à même d'offrir toujours au public les articles nouveaux à mesure qu'ils paraissent.

502

VENTE

DE

MATÉRIAUX.

Le MERCREDI 5 avril prochain, à dix heures du matin, le receveur des domaines vendra au fort de la Chartreuse, une quantité de MOELLONS et DÉCOMBRES. — On peut les voir tous les jours de 2 à 4 heures de relevé, en s'adressant à M. BERTRAND, garde du génie audit fort.

ARGENT COMPTANT.

587

VENTES DE FUTAIE.

LE 10 AVRIL 1837, à midi, madame la BARONNE DE POTESTA, rentière à Envoz, fera vendre à l'enchère, à la recette du Notaire LOUMAYE,

QUANTITÉ DE MARCHÉS DE CHÊNE,

Au nombre desquels il y a des arbres de 3 pieds de diamètre, croissant dans son bois de Mustombe, commune de Landenne sur Meuse.

Recours sur le Bois.

A CRÉDIT.

590

LE 13 AVRIL 1837, à dix heures du matin, MM. COLLI-GNON et HENAUULT feront vendre à l'enchère, à la recette du notaire LOUMAYE,

TOUTE LEUR FUTAIE

Croissant sur 25 bonniers, dans leur bois de Chant d'Oiseaux, commune de Landenne sur Meuse, laquelle consiste en chênes propres aux constructions, à la belle menuiserie et au charonnage, et hêtres d'une élévation extraordinaire.

Recours au pied des arbres.

A CRÉDIT.

591

LE MERCREDI 29 MARS

A 10 HEURES DU MATIN,

Il sera procédé par le ministère du notaire BERTRAND, et pardevant M. le JUGE DE PAIX du quartier du nord de cette ville, en son bureau, rue Neuve, derrière le Palais, à la vente aux enchères publiques

DE 6 ARES 37 METRES

DE

JARDIN POTAGER

AVANTAGEUSEMENT PLACE

pour des nouvelles constructions,

SIS AU FAUBOURG VIVEGNIS,

joignant à MM. Dejaer, Wilmolte et au vignoble dite Lava. S'adresser audit M^e BERTRAND, notaire.

515

AVIS.

Il sera procédé le 4 avril prochain, à dix heures du matin, pardevant le conseil d'administration de l'arsenal de construction à Anvers, à l'adjudication publique de la FOURNITURE D'UNE PARTIE DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu est déposé au bureau militaire de l'administration provinciale à Liège, où il pourra en être pris communication.

Liège, le 20 mars 1837.

CORDON EN PIERRE DE TAILLE, à moulures, de vingt pieds de longueur;

GRILLAGE EN FER BATTU, de neuf pieds de longueur, UNE PORTE EN BARREAU, ouvrant en quatre parties,

A VENDRE

Quai de la Sauvenière, n. 9 bis, près la porte d'Avroy.

MONT DE PIÉTÉ DE LIÈGE.
QUAI DE LA BATTE, N° 1112.

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, 5, 6 et 7 AVRIL 1837, à deux heures de relevée, VENTE publique des GAGES surannés.

Le directeur informe les intéressés que l'on peut obtenir des fonds à l'établissement à 7 p. c. l'an, lorsque la somme excède 800 francs.

Les objets mis en nantissement peuvent être retirés tous les jours, et l'intérêt du prêt se paie au prorata.

Le plus grand secret sur les opérations est garanti aux emprunteurs.

Le Mont de Piété prête sur presque tous les effets mobiliers (même ceux de gros volume), les marchandises d'usage et généralement ce qui n'est pas susceptible de détérioration.

Six commissionnaires jurés, dont les bureaux sont constamment ouverts, sont répartis dans les différents quartiers de la ville; le tarif de leur salaire figure dans les almanachs Desoer et Latour.

Lorsqu'un emprunteur dépose un gage chez les agens, il doit se faire délivrer un billet, derrière lequel il lui est donné quittance de ce qu'il a payé pour commission; afin qu'il n'éprouve aucune perte, il doit exiger que son compte soit dressé en francs et centimes.

L'emprunteur qui désirerait des renseignements sur les opérations, doit s'adresser à l'établissement, où on s'empresse de les lui donner.

On demande un co-abonné au POLIHIQUE. S'adresser à la Fontaine d'Or, rue Souverain-Pont, n° 593.

RECONSTRUCTION DES BATIMENS
DE
L'HOSPICE DES ORPHELINS.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES CIVILS DE LIÈGE, informe que, le mercredi 19 avril 1837, à 3 heures précises de relevée, à la salle de ses séances, elle mettra, en adjudication publique au rabais sur soumission, et ensuite de vive voix à l'extinction des feux,

LA RECONSTRUCTION
DE L'HOSPICE DES ORPHELINS.
EN UN LOT

partie en 1837, partie en 1838 et partie en 1839, Le cahier des charges est à voir tous les jours au secrétaire de la commission. Les soumissions devront être remises au plus tard, le jour de l'adjudication avant midi.

Les seuls soumissionnaires seront admis à concourir. 495

A VENDRE
L'HOTEL DE LA PAIX,
PRÉCÉDEMMENT NOMMÉ,

LE CANAL DE LOUVAIN,
SIS RUE DERRIÈRE LE PALAIS, N. 410, A LIÈGE,
ET
QUATRE AUTRES MAISONS ADJACENTES.

Mardi 4 Avril 1837, à 10 heures du matin, le notaire PARMENTIER, exposera en adjudication publique aux enchères, en son étude, Place du Théâtre Royal à Liège, les propriétés ci-après :

1er lot. Le DIT HOTEL, avec salons, cuisines, 30 chambres, greniers, cour, remises et écuries, caves, 3 pompes, citernes, etc.

Le tout occupé présentement par M. Palmers. Cet ancien établissement, très achalandé, est avantageusement connu et convient, soit à une auberge, soit à tout autre commerce ou à une fabrique.

UNE MAISON, n° 409, annexée au même hôtel, avec 3 grandes chambres et ayant son entrée, rue Pied de Vache.

2me lot. UNE MAISON, n° 408, située en la dite rue Pied de Vache, occupée par le sieur Toby, ayant 3 étages, cour, pompe, cave et citerne.

3me lot. UNE MAISON, n° 411, sise rue derrière le Palais, composée de 7 pièces, avec grenier, cour, cave, pompe et citerne.

4me lot. UNE AUTRE MAISON, n° 412, sise en la même rue derrière le Palais et joignant à la précédente. Elle consiste en 8 pièces, 2 grands greniers, avec cour, pompe citerne et 2 caves.

Ces différents immeubles se trouveront dans l'emplacement le plus avantageux, par la percée à établir, en face du dit hôtel, pour communiquer directement avec la place St Lambert.

S'adresser au notaire PARMENTIER pour prendre communication des titres de propriété et des conditions de l'adjudication. 370

Ensuite du jugement rendu par le tribunal civil de première instance séant à Liège,

Il sera procédé

LE MARDI 4 AVRIL 1837, A 10 HEURES DU MATIN, devant M. le juge de paix pour les quartiers du Sud et de l'Ouest de cette ville, en son bureau, rue Mont-St-Martin, n° 607,

PAR LE MINISTÈRE DU NOTAIRE BOULANGER, POUR CE COMMISS PAR LEDIT JUEMENT,

VENTE AUX ENCHÈRES
DES IMMEUBLES

ET
RENTES
DONT LA DÉSIGNATION SUIT ; SAVOIR :

PREMIER LOT.
Une MAISON, n. 1428, ayant cour, four et autres bâtiments, située à Liège, en Pécheurie, en face de l'Abattoir, dont la superficie est portée au cadastre pour une contenance de soixante mètres.

DEUXIÈME LOT.
Une PIÈCE DE TERRE A LABOUR, contenant 26 ares 15 centiares, ou six verges grandes, située dans la commune de Voroux-lez-Liers, exploitée par Jacques, Gaspar et Clémence d'Heure.

TROISIÈME LOT.
Une PIÈCE DE TERRE A LABOUR, contenant 34 ares 87 centiares, ou 8 verges grandes, située dans la commune de Vottem, inscrite au plan cadastral de la commune sous le numéro 111, et exploitée par Henri Gilet.

QUATRIÈME LOT.
Une RENTE de 726 litres 84 centilitres, ou deux muids sept setiers épeautre, due par Madame la baronne de Goujon, née de Vivario, sur sa ferme de Fraiture, canton de Nandrin.

Une RENTE de 245 litres 70 centilitres, ou un muid d'épeautre, due par Remi Gardai et Catherine Meart, son épouse, à Fraiture.

CINQUIÈME LOT.
1° Une RENTE de dix francs vingt centimes, ou huit florins douze sous de Liège, due par Monsieur et les Demoiselles Chokier, à Liège.

2. Une RENTE de un franc cinquante centimes, ou vingt-cinq sous de Liège, due par J. M. J. Smets, à Liège.

3. Une RENTE de six francs soixante-cinq centimes, ou cinq florins douze sous deux liards de Liège, due par les représentants de la dame veuve Dethier, née Vivario, à Liège.

4. Une RENTE de six francs quarante cinq centimes, ou cinq florins huit sous de Liège, due par Nicolas Sauvenay, maréchal ferrant à Lantim.

5. Une de huit francs quatre-vingt-huit centimes, ou sept florins dix sous, due par Henri Goffinet et consorts, à Fexhe-Slins.

Ensemble trente trois francs soixante-trois centimes de rente.

SIXIÈME LOT.
1° UNE RENTE de 245 litres 70 centilitres, ou un muid d'épeautre, due par Jeanne Delbrassine et Adélaïde Delbrassine, sa sœur, épouse de Louis Maghin, à Vottem.

2. UNE RENTE de 184 litres 27 centilitres, ou 6 setiers épeautre, due par François-Joseph Daisemont, bourgmestre de Romsée.

3. UNE RENTE de 122 litres 85 centilitres, ou 4 setiers épeautre, due par Clémence Fièvre, veuve Henri Roskam, à Liers, et Pierre Peters, à Voroux.

4. UNE RENTE de 184 litres 27 centilitres, ou 6 setiers épeautre, due par Gilles Ruremonde, à Roloux.

Ensemble trois muids de rente.

SEPTIÈME LOT.
1° UNE RENTE de 10 francs 94 centimes, ou 9 florins de Liège, due par Michel Bertrand et les Gainette, demeurant dans la commune des Awirs.

2. UNE RENTE de 13 francs 37 centimes, ou 11 florins de Liège, due par Joseph Etienne et Joseph Lallemant, époux de Marie-Joseph Ruelle, aux Awirs.

3. UNE RENTE de 18 francs 23 centimes, ou 15 florins de Liège, due par Grégoire Laforgue et consors, demeurant à Wartez, commune de Marche-sur-Meuse.

4. UNE RENTE de 10 francs 94 centimes, ou neuf florins de Liège, due par Jean-Joseph Hamerelle, à Marche-sur-Meuse.

Lesquelles rentes produisent un revenu de 53 francs 48 centimes.

On peut prendre connaissance du cahier des charges, au bureau de la justice de paix susdit, et en l'étude dudit notaire BOULANGER, où les titres sont déposés. 508

C'est par erreur que la mise en VENTE du Château de NEUFCHATEAU, commune d'Aubin, a été annoncée dans le n° du 25 courant. Cette vente n'aura pas lieu.

VENTE
D'OBJETS D'HABILLEMENT.

Le MERCREDI 29 mars courant, à dix heures du matin, LE RECEVEUR DES DOMAINES, vendra dans une salle du palais UNE QUANTITÉ de capotes pantalons et gilets, mis hors de service aux 18° et 19° régiments de réserve. ARGENT COMPTANT. 541

VILLE DE LIÈGE.

Le collège des bourgmestres et échevins croit utile de rappeler à ses administrés les dispositions de l'arrêté de M. le gouverneur de la province en date du 5 mars 1836, inséré au mémorial administratif n° 294.

Les articles 1er et 2° de cet arrêté portent que les propriétaires et usufructiers seront admis à diviser leurs cotisations foncières respectives entre eux et leurs fermiers ou locataires en faisant une déclaration conforme au modèle annexé audit arrêté.

Les propriétaires ou usufructiers pourront se procurer au bureau spécial du cadastre, à l'Hôtel du Gouvernement, rue Agimont, les renseignements qui leur seraient nécessaires pour former leur déclaration.

Suivant cette marche les contribuables pourront obtenir du receveur des contributions directes un avertissement particulier pour chacune des cotes divisées; ce qui leur facilitera les moyens d'établir à la charge de leurs locataires, les quotes-parts que ceux-ci doivent supporter en vertu de stipulations aux baux ou d'arrangement particulier qui les en rendent passibles.

A l'hôtel de ville, le 24 mars 1837. Le président, Louis Jamme. Par le collège, le secrétaire, Demany.

AVIS — MONTE DE 1837.

Le gouverneur de la province de Liège porte à la connaissance du public que, sur la demande de M. l'inspecteur provincial du haras de l'état, M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères veut donner l'ordre de remplacer l'étalon Eclipse, à la station de Fexhe-lez-Slins, par l'étalon de pur sang Goolwood.

Le prix de la saillie reste fixé à 10 francs. A Liège, le 23 mars 1837. Baron VANDENSTEEN.

AVIS.

Le receveur des contributions directes des quartiers du Sud et de l'Est, invite les contribuables à venir avant la fin de ce mois payer un à-compte sur leurs contributions de cette année. Liège, le 25 mars 1837.

BOURSES.

PARIS, LE 25 MARS.

Table with 4 columns: Description, Price, Description, Price. Includes items like Cinq pour cent, Trois pour cent, Act. de la B de Fr., Napl. Cert. Falc., Esp. Ardoin 1834, Esp. D. diff. s. int., Dt. pas. s. int., Belg. Empr. 1832, Banque de Belg.

LONDRES, LE 23 MARS.

Table with 4 columns: Description, Price, Description, Price. Includes items like 3% consolidés, Bel. cm. 1832 C. D., Holl. Dette active, Portugais 5 p. c., Id. 3 p. c., Espagne Cortés, Différées, Passives, Russie, Brésil. Empr. 1834.

ANVERS, LE 25 MARS.

Notre bourse a été assez ferme aujourd'hui en fonds d'Espagne. Ardoin ouvert 21 3/8 1/2 5/8 3/4 5/8 et reste 21 3/4 cours. Primes à un mois 25 3/4 p. c. dont 1 p. c. argent. idem fin courant 22 1/4 p. c. dont 1/2 argent. On a fait assez d'affaires.

BRUXELLES, LE 26 MARS.

Table with 4 columns: COURS, ACTIONS, CHANGES. Includes items like Emp. Rotsch., Pr. 1 m. d. r., 1836, 4%, etc., Act. Société Gén., Act. de la S. de C., Act. B. de B., Act. C. Sam. et O., Act. des Hauts-F., Act. Charb. Fleno., Act. Banq. fonc., Act. Ch. H. et W., Act. Ch. Sclessin., Act. Entr. Indust., Act. Ch. Lev du F., Act. S. d'Ougrée, Act. S. Sars-Longch., Act. S. de Verres, Act. bat. à V. Anv., Act. S. St. Léona., Act. S. Chatelin., Act. S. Verreines, Act. Ecl. gaz. rés., Act. S. Raffinerie., Act. Verr. Charl., Act. Expl. l'Espér., Act. des Brasseries, Act. Librairie H., Act. Typogr. W., Act. Fabr. Tapis., Act. Fabr. de fer., Act. Mutual. ind., Act. C. de Bruges, Act. H. F. Monc.

Vienne, le 17 Mars.

Métalliques, 105 1/8 — Actions de la Banque, 4367 1/2. PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 25 ET 26 MARS. Le 3 mâts anglais James Pattison, v. de Manille, ch. de café et sucre. — Le chassé-marée français Ange, v. de St. André, ch. de laine. — Le koff hanovrien Maria, v. de Newport, ch. de fer. — Le pleyt belge Mathilde, v. de Londres, ch. de café et sucre. — Le schooner anglais Peace, v. de Yarmouth, ch. de riz. — Le bateau à vapeur anglais Océan, v. de Londres, ch. de diverses marchandises et passagers.

PLACE D'ANVERS, LE 27 MARS.

Nous n'avons connaissance d'aucune affaire marquante aujourd'hui second jour de Paques.

H. LIGNAC, Impr. du Journal, n° 622, rue du Pot d'Or, à Liège.